



Briare-le-Canal

Une ville entre Loire,
nature et canaux

DOSSIER DE CANDIDATURE
2021



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Edito du Maire

Les années passent, les mandats et les maires se succèdent, les équipes municipales évoluent, mais toutes ont eu à cœur depuis plusieurs décennies de faire de Briare une ville où il fait bon vivre. Le label 4 fleurs décerné par le conseil des villes et villages fleuris en est le garant, il fait la fierté des Briaraises et Briarois et nous y tenons !

Ce label a évolué également, ajoutant au fleurissement la garantie de préservation de l'environnement, l'équilibre entre espaces aménagés et espaces naturels, l'esthétique urbaine et la qualité de vie. Briare a suivi cette évolution, naturelle, pertinente et cohérente avec l'évolution des pensées et des modes de vie.



Depuis 2016 et la dernière visite du label, l'histoire s'est accélérée et une tendance s'est accentuée : celle de redécouvrir nos territoires. Les étés de sécheresse, suivis d'un an de pandémie mondiale, ont marqué une nette volonté de nos concitoyens à se rapprocher de ce qu'ils méconnaissent le plus, la campagne et les espaces ruraux qui les entourent.

Briare a toujours su préserver son patrimoine naturel, architectural, artistique, ce qui en fait aujourd'hui une ville où les habitants ont à la fois les avantages de la ruralité et les avantages d'une ville centre et des services qui lui sont liés. Mais au-delà de ses habitants, Briare se veut une destination accueillante et conviviale pour ses visiteurs et ses touristes, alliant confort, qualité d'hébergement, découvertes, quiétude et sérénité. Les années à venir feront de Briare le carrefour des vacances actives, reposantes et ressourçantes.

Aujourd'hui, la visite du jury du label est une nouvelle occasion de vérifier la cohérence de notre volonté politique en termes d'aménagement de la ville et d'équilibre entre biodiversité et confort de vie. Les critères d'évaluation du jury guident chaque année les décisions des élus sur les actions mises en œuvre par nos services. Vous découvrirez au fil de ces pages les investissements de la ville en matière de préservation des ressources et de la mise en place du 0 phyto, le travail de pédagogie mené par les services en lien avec le conseil municipal des jeunes, mais aussi les travaux et aménagements urbains facilitant l'usage de la ville par les habitants et les visiteurs.

Forte de ses sites naturels exceptionnels, agrémentés d'un patrimoine architectural unique, Briare est la plus belle ville du monde dans sa catégorie. Je me réjouis de vous la faire découvrir à l'occasion de la lecture de ces pages, ou de votre visite l'été prochain.

Pierre-François Bouguet
Maire de Briare

Sommaire

Présentation de la Ville

3

- Briare, ville d'histoire
- Briare, ville d'aujourd'hui
- Briare, ville de demain

Démarche de valorisation

6

- Nos motivations
- Stratégie d'aménagement

Animation et promotion

9

- Promotion
- Animation
- Information

Aménagement paysagé et fleurissement

13

- Arbres
- Arbustes et plantes grimpantes
- Plantes vivaces
- Fleurissement

Les sites exceptionnels

17

- Le Patrimoine fluvial
- Le Patrimoine végétal

Gestion environnementale et qualité de l'espace public

26

- Actions en faveur de la biodiversité
- Actions en faveur des ressources naturelles
- Actions en faveur de la qualité de l'espace public

PRÉSENTATION DE LA VILLE

Briare, ville d'histoire

Brivodurum est née sur les bords de Loire à l'époque gallo-romaine. Devenue Briare, la ville s'est développée sous l'impulsion d'Henri IV et son ministre Sully qui ont décidé la construction du « canal de Loyre en Seine » afin d'approvisionner Paris. Puis au XVIIIème siècle est lancée la construction du canal latéral à la Loire, qui enjambe la Loire sur le pont-canal achevé en 1896 par les ateliers Eiffel. Sa longueur de 662,69 m en fait l'un des plus longs d'Europe, aujourd'hui monument historique.

Dans le même temps, BRIARE s'industrialise avec le rachat d'une manufacture par un ingénieur, Jean Félix BAPTEROSSES, qui développe alors la fabrication de boutons, perles et mosaïques en émail, de renommée internationale. Premier employeur de la ville au début du XXème siècle, cette famille va construire tous les équipements nécessaires à la vie quotidienne des Briarois, l'église, l'hôpital, le stade, l'école libre, tous riches des créations en émaux de la manufacture.

La ville sera très longtemps centrée autour de cette seule industrie. La population, alors essentiellement ouvrière, vivra de et par les émaux de Briare

Altitude : de 122 m à 189 m
Climat tempéré
Sol sablonneux

Briare, ville d'aujourd'hui

Une commune au centre de son territoire

Briare est une ville centre à de nombreux égards. Elle est la ville la plus importante en population de la communauté de communes Berry Loire Puisaye rassemblant 20 communes pour 19000 habitants. A ce titre, elle a conservé un grand nombre de services publics, d'administrations et de commerces. C'est aussi un carrefour en terme de transport. Vous pouvez rejoindre notre commune par la route avec l'entrée de l'autoroute A77 ou la Nationale 7, par le train avec la liaison SNCF Paris-Nevers, par bateau en empruntant le canal de Briare ou le canal latéral à la Loire, par toue ou Gabarre en remontant la Loire, par vélo en suivant le parcours de la Loire à vélo ou la Scandibérique, nouvelle véloroute européenne reliant la Norvège à l'Espagne. Enfin, vous pouvez également nous rejoindre par avion en vous posant sur l'aérodrome situé au sud de la ville. Notre proximité avec l'axe autoroutier a permis le développement de 3 zones d'activités sur lesquelles se sont implantées diverses PME et industries, comme l'école de boulangerie Banette, la société VWR, la société Monteiro, toutes deux fournisseurs des centrales électriques de Dampierre-en-Burly et de Belleville-sur Loire toutes proches. Enfin, ces emplois incitent à l'installation des commerces, petits supermarchés, commerces de proximité, commerces de bouche et de services divers.

D'un point de vue touristique, Briare dispose de nombreux attraits.

Un patrimoine naturel avec les bords de Loire et les espaces naturels, un patrimoine architectural avec le pont-canal et les canaux, et un patrimoine industriel avec la manufacture des émaux, dont les traces sont visibles partout dans la ville.

Briare est aussi au centre de territoires riches et attractifs tels que la Bourgogne et la Puisaye à l'est, le Cher et le Berry au sud-ouest, le Gâtinais au nord, et la route des châteaux de la Loire plus à l'ouest.

Briare, Loiret,
Région Centre-Val de Loire
5400 habitants
45,41 km²
130,16 hab/km²

Siège de l'office de tourisme intercommunal *Terres de Loire et Canaux*

Locations de bateaux sur les canaux, de la journée à la semaine

Musée des deux marines et du Pont-Canal

Musée de la mosaïque et des émaux

6 monuments historiques

Le petit train touristique

Un camping municipal

Un port de plaisance

16 restaurants

3 hôtels

Services

Bureau de Poste

Service état civil

Brigade de gendarmerie

Permanences des services sociaux :

CAF, Sécurité sociale et PMI.

Brigade de sapeurs et pompiers volontaires

Une véritable cité familiale

Riche de ses services publics, entreprises et commerces, Briare sait aussi offrir une qualité de vie pour les familles désireuses de trouver un cadre naturel et rural pour l'éducation de leurs enfants. De la petite enfance au collège, les enfants poursuivent leur scolarité à Briare dans des établissements à taille humaine, et bénéficient des centres de loisirs, sportifs, culturels et des services médicaux et paramédicaux nécessaires. Plus de 100 activités sont proposées dans un cadre associatif

Culture et loisirs

- Deux musées
- Un auditorium
- Un théâtre privé
- Un centre-socio-culturel
- Deux résidences d'artistes
- Un centre municipal d'expositions

Enfance et jeunesse

- Multi-accueil de 30 berceaux en septembre 2021
- Tennis couverts et Tennis extérieur
- Un stade et un stade vélodrome
- 25 associations sportives
- 28 associations de loisirs
- Une salle multi-sport
- Centre socio-culturel
- Un centre aquatique
- Un gymnase
- Un collège
- 4 écoles
- Un dojo

Briare, ville de demain

En 2021, Briare a été choisie par l'État pour rejoindre le dispositif « Petite ville de demain ». Celui-ci montre l'importance de notre ville comme centre économique, administratif, artisanal et commercial d'un territoire rural. A ce titre, les divers projets qui s'inscrivent dans le cadre de ce dispositif sont confiés à un chef de projet qui fédère les divers partenaires financiers.

DÉMARCHE DE VALORISATION

Nos motivations pour l'obtention du label 4 fleurs

Faire partie de la famille du label « Villes et Villages Fleuris » est une reconnaissance nationale qui récompense l'engagement de la commune en faveur de l'amélioration de la qualité de vie des habitants : Briare est une ville d'histoire tournée vers l'avenir qui valorise l'idée d'associer l'humain et l'environnement au cœur des projets.



Le groupe de travail "Fleurissement et Esthétique de la Ville", constitué d'élus et d'agents, travaille dans le but d'associer le fleurissement à une démarche cohérente et harmonieuse, soucieuse de conserver un esprit de collaboration et favoriser le respect de l'environnement.

Ces membres ont pris connaissance des remarques du Conseil National Villes et Villages Fleuris de 2016. Ils ont pu constater que certains aménagements préconisés avaient été réalisés. Dès leur installation, ils ont souhaité, avec l'aide des agents des Services Techniques, poursuivre les efforts entrepris.

A travers les réflexions et actions menées par ce groupe qui considère que « le fleurissement, le végétal et le paysage sont les meilleurs leviers pour développer la qualité de vie des habitants et l'attractivité touristique dans les communes »,

la Municipalité souhaite maintenir les 3 objectifs fixés en 2016 :

**L'esthétisme de la Ville,
Le vivre ensemble,
Le respect de la nature.**

Stratégie de valorisation de la ville

Les moyens humains et leurs stratégies

Le personnel municipal managé par le Directeur Général des Services compte 92 agents, répartis dans les services administratifs, culturels, éducatifs, sociaux, police municipale et techniques. Chacun contribue à **l'amélioration de la qualité de vie** des Briarois et le bien être des visiteurs.

Les Services Techniques (28 agents), mettant en scène les décisions de l'exécutif, sont les principaux acteurs présents sur le terrain. Ils sont répartis en quatre pôles :

Le Service Administratif-Direction, composé de la directrice et de son assistante, dont le rôle principal est d'assurer le lien entre la municipalité et les Services Techniques ainsi que le suivi et la réalisation des divers travaux.

Le Service Nature, composé de 14 agents, (dont un apprenti en CAP Jardinier Paysagiste) effectue les différentes tâches relatives à la création et à l'entretien du fleurissement et des espaces verts et boisés. Depuis 2016, 68 journées de formations ont été effectuées par ce service, parmi lesquels "la reconnaissance des végétaux", "Inventaire du patrimoine arboré urbain et gestion des arbres d'alignement", "La création et l'entretien des gazons, pelouses et des prairies" ou encore "l'arrosage automatique : entretien, réglage et dépannage"

Le Service Voirie, propreté de la Ville et fauchage comptant 7 agents, effectue les différentes tâches relatives à l'entretien, la propreté et la sécurité de la voirie et de l'espace public.

Le Service Bâtiments - Événementiel, comptant 5 agents, soucieux d'entretenir les bâtiments communaux et le patrimoine local, est aussi directement impliqué dans les différentes manifestations organisées par l'exécutif.

Stratégie d'aménagement

Les ressources matérielles

Le Service Nature dispose d'un budget de fonctionnement représentant **6 % du budget général** de fonctionnement de la commune, ce qui montre l'importance que revêt l'action de ce service.

Les restrictions budgétaires que Briare subit, comme toute autre commune française depuis quelques années, sont gérées par la municipalité de manière à ne pas affecter le cadre de vie des Briarois.

La municipalité a proposé aux agents des horaires différenciés entre hiver et été afin de **suivre le rythme de la nature**. Chaque achat ou réparation de matériel fait l'objet d'une étude approfondie basée sur différents devis.

Les décorations et illuminations de Noël ont été réduites en temps et en espace, privilégiant le centre-ville dont toute la population profite.

Enfin, les produits phytosanitaires ont été réduits au maximum dans l'ensemble. Cette réduction d'herbicides a permis l'achat de matériel de désherbage thermique ou mécanique. Ainsi, en modifiant les méthodes de travail, Briare parvient à limiter ses dépenses sans pour autant baisser la qualité ou la quantité du fleurissement et de l'esthétique de la commune.

Budget 2019

Achat engrais et produits phytosanitaires : 16 959€ contre 24 144€ en 2015

Rémunération du personnel : 414 466€

Achat plantes : 21 178€

Achat arbres et arbustes : 2 554€

Achat matériel : 40 022€

dont 25 678€ de fourniture et pose de la cuve de récupération d'eau

Soit 1% du budget général d'investissement

ANIMATION ET PROMOTION

Promotion du Label

Briare, fière d'appartenir au club restreint des villes et villages fleuris « 4 fleurs », affiche ce label sur tous les supports officiels de la commune, comme les pancartes d'entrées de villes, mais également sur différents supports de communication (Site internet, papier en-tête de la commune, Cartes de visite des élus, carte de vœux...)

De même, la page Facebook Briare-le-Canal se fait régulièrement l'écho du fleurissement et de l'esthétique urbaine en présentant le travail des agents municipaux.

Nos délégués du Camping du Martinet et du gîte d'étapes situé au pied du Pont-Canal assurent également la promotion du label et font le relais auprès des touristes de cette promotion et valorisation du paysage et du végétal au sein de notre commune.





Animation

Afin d'enrichir le fleurissement communal, la ville organise chaque année un **concours des maisons fleuries** depuis maintenant 22 ans. L'édition 2020 a récompensé 108 lauréats. La municipalité a tenu à récompenser l'investissement des briarois malgré la crise sanitaire.

Les membres du groupe de travail **Fleurissement** et **Esthétique de la Ville**, en 2021, ont souhaité redéfinir le concept du concours des Maisons Fleuries en instaurant des conditions et des critères de jugement détaillés dans un règlement intérieur. Chaque habitant pourra s'inscrire selon sa catégorie par le biais d'un bulletin d'inscription joint au règlement intérieur, disponibles à l'accueil de la Mairie ou téléchargeables sur le site internet de la ville. Selon les critères de jugement, une note sera attribuée sur 20 à chaque participant afin qu'un classement soit établi par catégorie. Les prix et récompenses varieront en fonction du classement obtenu.

Diverses manifestations et opérations mettent en lumière le travail des équipes municipales tout au long de l'année. La commune participe activement à **l'opération « j'aime la Loire propre »** organisée en mars, opération qui contribue au **nettoyage des berges du fleuve** avant l'ouverture de la saison touristique. L'opération bénéficie d'une campagne de communication menée par la ville pour l'appel aux bénévoles, et remercie ces derniers par une réception en mairie



L'office de tourisme organise les « **échappées de la Loire à vélo** ». Ces manifestations se déroulent toute la saison sur les diverses villes traversées par le circuit de la Loire à vélo.

En 2020, le département du Loiret a officialisé la création de la boucle touristique « Loiret au fil de l'eau », triangle d'eau reliant la Loire, le canal d'Orléans et le canal de Briare, et passant par Orléans, Montargis et Briare.

Pour cette première année, diverses animations ont eu lieu en Loire et en canal à Briare, offrant aux visiteurs des promenades en bateau électrique, gabarre, vélo autour de **découvertes gastronomiques du territoire** pendant tout le premier week-end d'août. Une nouvelle édition 2021 est en cours d'élaboration.

Un projet de cheminements touristiques est en cours d'élaboration afin de proposer à nos visiteurs nombreux au Pont canal de découvrir notre ville de Briare à travers deux circuits thématiques

« **Balades sous les arbres** » parcours (3 kms environ) le long de la Loire et dans Briare où chaque arbre ou ensemble d'arbres remarquables y sont nommés en y intégrant des anecdotes ou événements historiques qui ont pu avoir lieu au début de leur croissance.

« **Histoire et Patrimoine** » cheminement dans Briare reliant tous les sites remarquables ou d'intérêt historique qui font la fierté de notre ville.

Concernant le Parc Départemental de Trousse-Bois, le **Conseil Municipal Jeunes** réfléchit actuellement à nommer certaines allées de ce Parc.

Dans le cadre des projets du Conseil Municipal Jeunes, l'aménagement de jardins potagers est actuellement à l'étude afin de sensibiliser et d'initier les plus jeunes à l'environnement et la culture du sol tout en procurant un **échange et une transmission de savoirs entre générations**.

Information

La municipalité par le biais de son **bulletin municipal** envisage de sensibiliser les habitants au désherbage devant leur domicile. Elle souhaite mettre en avant son engagement « 0 Phyto ».

Le Conseil Municipal des Jeunes est très consciencieux dans son rôle de sensibilisation des habitants au respect de l'environnement, au travers de **communiqués, vidéos et création de panneaux humoristiques** implantés aujourd'hui dans les parcs de la ville.



Message du conseil municipal des jeunes

Conseil
Municipal
Des Jeunes
De Briare le canal



Stop aux déchets, oui à la propreté !
Nous, enfants de la communauté de Briare, nous vous demandons d'arrêter de salir notre ville et notre planète.
Cela nous dérange beaucoup que certaines personnes laissent leurs déchets par terre dans les parcs. Parfois, quand nous allons dans un parc, il y a des mégots de cigarettes, des bouteilles en verre, parfois qui contiennent encore de l'alcool, des canettes.
C'est dangereux pour nous, nos petites sœurs et nos petits frères. Ils mettent les mégots à leur bouche, ce n'est pas propre, ils peuvent se couper.
Pourquoi jeter par terre alors que la poubelle est à quelques mètres ? Vous avez à votre disposition les poubelles, les cendriers et la déchèterie.
Nous vous prions de nous respecter, Nous, la ville et la planète.
Alors s'il vous plait, Faites un effort ! Merci

[Facebook](#) [Twitter](#) [LinkedIn](#)



Aménagement paysagé et fleurissement

Arbres

L'ensemble des avenues présente des arbres d'alignement de différentes variétés.

Selon la structure de l'avenue, les arbres sont laissés en forme libre avec juste un nettoyage sanitaire.

Seules certaines avenues en hyper centre présentent une formation de taille contrainte pour des raisons de sécurité et d'urbanisme.

En chiffres

25 884 plantes utilisées

2970 rosiers paysagers

10 sites exceptionnels

88 massifs fleuris

14 277 arbustes

90 suspensions

2521 conifères

144 jardinières

2521 arbres

Arbustes et plantes grimpantes

L'ensemble des différents espaces verts de la ville présente une **très grande biodiversité botanique** adaptée aux conditions climatiques ainsi qu'à la nature du sol.

L'entretien s'effectue selon les besoins saisonniers de la plante avec parfois des impératifs d'urbanisation qui contraignent à des interventions plus régulières (massifs présents sur la voirie).

Un raisonnement particulier sur cette problématique est d'ailleurs en cours de réalisation.



Plantes vivaces

Ces dernières années, l'optimisation des plantations de vivaces s'est confirmée sur les différents sites de la commune, l'objectif premier étant la **diversité végétale** mais aussi la diminution des plantations d'annuelles et de bisannuelles.

Cette démarche permet de conserver une **qualité de fleurissement** et de valorisation tout en réduisant les coûts (main d'œuvre et fournitures).

Le fleurissement

Le groupe de travail « Fleurissement et Esthétique de la Ville », après réflexion et prise en compte de l'avis des administrés et des touristes, a décidé en collaboration avec les agents du service Nature de **privilégier un fleurissement estival**, abondant et de couleurs vives tout en intégrant des plantes structurantes et graphiques.

Depuis 2019, la **conservation des plantes** en hivernage s'effectue totalement en régie. Cela représente environ 500 à 600 plantes selon les années.

6500 bulbes

13827 annuelles

11395 bisannuelles

662 choux et chrysanthèmes

SITES EXCEPTIONNELS

Le patrimoine fluvial

Le Pont-Canal

Œuvre d'art incontournable pour qui vient découvrir Briare, le Pont-Canal enjambe la Loire. Composé de 14 piles, la longueur de cet ouvrage au-dessus de la Loire est de 600m, pour une longueur totale de 662,59 m, incluant le franchissement du vieux canal.

Aujourd'hui classé à l'inventaire des **monuments historiques**, il a acquis une importante notoriété. En effet, ce sont presque **400 000 personnes qui le visitent chaque année**. Cette année encore, le Pont-Canal s'est vu décerner **2 étoiles** en tant que site qui « mérite le détour » par le **Guide Vert Michelin**. Ce système de classement repose sur 9 critères tels que le ressenti lors de la découverte du site, la richesse patrimoniale, la beauté du site, son charme et son authenticité ou encore la qualité de l'accueil.

Deux imposantes maisons éclusières ou maisons de garde appartenant à Voies Navigables de France s'élèvent de chaque côté du Pont-Canal.

Celle de droite abrite un **chocolatier-glaçier de renom**.

Concernant celle de gauche, la municipalité de Briare a souhaité la valoriser en l'aménageant en **Gîte d'étape**. Cette année la gestion en sera confiée à un professionnel du tourisme et du patrimoine pour faire de cet endroit un **lieu de vie animé et convivial** dans le respect et la quiétude du lieu.

Le port de commerce et l'usine élévatoire

A proximité immédiate de ce fleuron du patrimoine s'étend le port de commerce qui, le transport de marchandises déclinant, retrouve une activité grandissante avec le tourisme fluvial. Bateaux de promenade ou croisières repas, péniches- hôtel ou bateaux de location proposent leurs services aux adeptes de **tourisme nature**.

Le port de Commerce et le quai Mazoyer sont également le départ du petit train touristique. La vie s'anime sur ce port et les gens s'y promènent volontiers. Un kiosque temporaire imaginé et installé par les services techniques durant la saison estivale agrmente ce lieu et accueille une antenne de l'Office de Tourisme afin de renseigner les visiteurs. Un artisan Briarois, souffleur de verre, tient échoppe sur ce port et une jolie bâtisse au bout du port abrite un atelier de fabrication d'abats jour, vente de produit locaux et location de vélos. Aussi, un food-truck de cuisine traditionnelle « fait maison » s'installe à partir des vacances de Pâques jusqu'à la fin de la saison estivale afin d'apporter de la convivialité à ce lieu, ainsi qu'un manège pour les enfants, totalement gratuit, offert par la ville. (En 2020, la crise sanitaire a empêché l'installation de ce manège).

L'usine élévatoire située rue du Pont-Canal est un patrimoine bâti emblématique de la ville de Briare, édifié en 1895 par les ingénieurs La Vallée et Huet. Sa fonction, aujourd'hui encore, est de participer à l'alimentation du canal de Briare en pompant l'eau de la Loire pour la refouler au niveau du bief de partage 45m plus haut.

Ce site possède une architecture typique du XIXe siècle caractérisant un **patrimoine industriel fluvial**. Actuellement ce site ne se visite malheureusement pas mais un très beau projet est en cours, mené par Voies Navigables de France, pour non seulement permettre les visites mais en faire un pôle touristique du patrimoine industriel fluvial sur Briare.

Les abords du Pont-Canal disposent également d'une **aire aménagée** pour l'accueil des camping-cars.

Le Port de Plaisance

En 1981, s'appuyant sur une étude pour promouvoir le **tourisme fluvial**, le Conseil Général du Loiret décida d'aménager un port de plaisance à Briare, sur la partie désaffectée du vieux canal Henri IV autrefois appelé « Port au bois » en plein centre-ville.

Dans les années 1980, c'étaient 800 bateaux commerciaux qui empruntaient chaque année le canal.

Mais les temps ont changé, la tendance s'est inversée puisque seulement une centaine de péniches transitent aujourd'hui par Briare contre près de 2000 bateaux de plaisanciers !

A 150 km de Paris, 74 km d'Orléans, 77 km d'Auxerre, 80 km de Bourges, Briare-le-canal est situé au centre de la liaison Seine-Saône et au milieu de deux **itinéraires particulièrement prisés** par les amateurs de tourisme nautique.

Le premier emprunte le canal latéral à la Loire, le canal du Nivernais, l'Yonne, la Seine et le canal de Briare. Le second rejoint le canal du Centre à Digoin, le canal de Bourgogne à St Jean de Losne, remonte vers Briare par les canaux du Loing et de Briare. En un week-end, il est possible de relier Rogny-les-7-écluses, patrimoine fluvial incontournable, à Sancerre, haut lieu viticole français. Les Voies Navigables de France, gestionnaire du Port de Plaisance, ont délégué cette fonction à MARINOV.

La gare d'eau des Prés Gris

Sur l'île des Prés Gris, le rideau de platanes est classé site remarquable par les beaux-arts. Cette **sculpture de feuillage** cultive une poésie à la fois de relation et de distance. L'une isole le promeneur, l'autre la relie à l'histoire de la ville.

Derrière le pont des deux îles, on distingue la manufacture des émaux, les bâtiments et la haute cheminée de briques rouges.

La gare d'eau des prés gris est une zone naturelle bordée en partie d'un **rideau de platanes** avec des zones aménagées de graminées. **Lieu privilégié** des cygnes, des oies et des canards qui y trouvent la sécurité et le calme pour leur **nidification**. Le centre aquatique L'île verte a une **vue imprenable** sur la gare d'eau. Depuis 2012, un ponton a été aménagé pour accueillir une société de location de bateaux touristiques.

La liaison entre ces différents sites se réalise par des passerelles en métal, héritage de l'architecture de la fin du XIXème siècle, notamment au-dessus du vieux canal. Site idéal entre arbres et eau pour sublimer le feu d'artifice annuel du 14 Juillet tiré par la municipalité.

Les canaux

Le canal de Briare permet à la navigation de relier les fleuves de Loire et de Seine.

Il est un des **plus anciens canaux de France** et le premier de type « canal à bief de partage », prototype de tous les canaux modernes.

Le canal latéral à la Loire partant du Baraban à Briare suivait la rive droite de la Loire jusqu'à l'écluse des Combes à Châtillon-sur-Loire. Il fut utilisé pour la navigation jusqu'à la construction du Pont-Canal de Briare à la fin du XIX^{ème} Siècle.

De cette période il subsiste **le port aux pierres, une gare d'eau, l'écluse en Loire du Baraban** ainsi que des **ponts** et **passerelles**. Il est très agréable de se promener le long du chemin de halage à la découverte de la faune, de la flore et du patrimoine fluvial centenaire.

La Loire

Briare est une ville d'eau avec la Loire classée au **patrimoine mondial de l'UNESCO Natura 2000**. La Loire est un fleuve sauvage où vit une faune importante (cygnes, canards, hérons, aigrettes, martin-pêcheurs, castors). C'est une étape pour les oiseaux migrateurs que sont les grues cendrées, oies sauvages et cigognes.

Depuis quelques années, la Loire est redevenue un lieu d'hibernation pour les cormorans. Dans ses abords, on trouve un camping aménagé ainsi qu'une aire d'accueil des camping-cars. On y trouve également deux îles. **L'île aux chèvres** servait de prairie aux chèvres et moutons au XIV^{ème} siècle, et **l'île du Baraban** était un vaste jardin ouvrier. Ces espaces sont aujourd'hui des lieux de pique-nique avec des aires de jeux, **fréquentés par les touristes, les centres de loisirs et les familles briaraises.**

Le patrimoine végétal

Le Parc du Château de Trousse-Barrière

Le château de Trousse-Barrière a été construit sur des terres acquises entre 1885 et 1890 par les époux Yver. Sa construction est du même style que le château de Beauvoir, aujourd'hui disparu.

Le domaine de ce dernier est aujourd'hui un quartier résidentiel privé qui abrite des vestiges de l'ancien parc, dont un **magnifique cèdre** et une **forêt de caryers**. Le château de Trousse-Barrière est aujourd'hui le **centre des expositions** organisées par la municipalité.

Cet édifice est remarquable pour sa décoration intérieure, notamment un superbe plafond à caissons dans la salle à manger, des vitraux avec médaillons représentant les paysages briarais peints par l'**artiste Harpignies**, classé à l'inventaire des **monuments historiques**, et une impressionnante toile de ce maître, des bords de Loire. Dans une partie du parc, des immeubles bas et des logements foyers pour séniors, la résidence des myosotis, ont été construits. A l'entrée du parc on admire un **magnifique cèdre bleu**. On y trouve aussi des **pins, ginko, paulownia liquidambar** comme autres espèces. Des **massifs floraux** coordonnent l'ensemble.

Ce parc de Trousse Barrière est le modèle du fleurissement de la ville avec des massifs réalisant différents points de fuite. Ceux-ci créent une perspective de l'ensemble du parc depuis le rond-point qui borde son entrée.

Le Parc des Roches

Le Parc des Roches se situe dans l'agglomération briaroise au sein d'un quartier résidentiel. A son origine il s'agissait du parc du château des Roches datant du XIXème siècle. Actuellement devenu le Domaine des Roches, c'est un complexe hôtelier et de **restauration 4 étoiles**. Ce parc d'une superficie de 64 200 m² boisé sur son ensemble de sujets remarquables par leurs tailles est constitué de chênes pédonculés, hêtres communs et frênes. Sa gamme a évolué avec les différents projets pédagogiques qui ont eu lieu ces dernières années avec des **chênes rouges**, des **merisiers**, des **ginkos bilobas**, des **hêtres pourpres** et des **érables de tous types**.

Ceux-ci ont pour but de faire valoir la **diversité végétale** au fil d'un parcours de promenade de 1500 mètres. Au cœur de cet ensemble un long et large espace en herbe rappelle la piste d'envol qui servait au château au siècle dernier. Afin d'assurer la sécurité et de **préserver l'aspect naturel et la biodiversité du parc**, le suivi sanitaire des arbres se déroule en régie. Aujourd'hui, lieu de calme et de détente pour tous les Briarois et promeneurs qui le souhaitent, ce lieu est un **endroit privilégié**.

Le parc de Trousse-Bois

Le parc départemental de Trousse-Bois est l'illustration parfaite de l'aménagement avec conservation du caractère sauvage d'un site.

Ce parc forestier de 57 hectares a été aménagé en 1998, afin de contenter le plus grand nombre:

Un **étang réservoir d'eau naturel** pour la commune, permet la pratique de la pêche.

Un **parcours sportif** de 1300 m propose 11 exercices.

Un ponton de 200 m permet de découvrir la **zone humide**.

Un **sentier botanique** recense les espèces végétales (cyprès chauve, tilleul à petites feuilles, acacia, hêtre, orme, érable sycomore, charme, aulne glutineux, chêne).

Un sentier découverte permet de cheminer autour de l'étang, sur le ponton, à la découverte de l'ensemble du parc.

Des **aires de pique-nique** sont disséminées sur ce parcours.

Un parking de **covoiturage** est aménagé depuis 2013 à l'entrée du parc, à proximité de l'accès à l'autoroute A77 et de la nationale 7.

La ville offre ainsi à sa population un espace dédié à la **promenade**, aux **activités sportives et ludiques**, ainsi qu'à l'étude d'une **végétation protégée**.

Ce parc est le reflet d'une **volonté de protection de la biodiversité** qui sert de support également aux enseignants.

Le département du Loiret, par les animations de l'association Loiret Nature Environnement, propose au cours de l'année plusieurs **temps de rencontres et d'échanges** autour de ce parc afin de **mieux appréhender la faune et la flore** de cet espace si bien préservé.



GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

Action en faveur de la biodiversité

La biodiversité à Briare est très riche grâce aux **milieux naturels**, aux **canaux** et aux **parcs**.

Ces milieux naturels ont beaucoup d'atouts pour préserver la biodiversité : **végétation spontanée**, **flore abondante**, matière morte au sol (arbres, couches de feuilles).

La préservation de cette biodiversité en ville nécessite une gestion particulière :

La fauche tardive favorise et **protège les nidifications** et la réapparition de certaines espèces végétales.

La réalisation d'une taille en forme libre facilite la nidification des oiseaux et les protège.

Nous créons des **hôtels à insectes**.

Nous remettons en état et nous développons des **nichoirs** dans le parc de Trousse-Barrière et le parc de la mairie.

Nous poursuivons la **diversité de la palette végétale** dans les massifs fleuris (ex: plantes mellifères) et nous diversifions les arbustes.

Le service Nature est soucieux des différentes interventions sur les arbres de grand volume en forme libre. Selon les différentes configurations, une étude sanitaire effectuée par les services de l'ONF (Office National des Forêts) est réalisée plus particulièrement sur des grands volumes tels que le Parc de Trousse-Barrière et le Parc des Roches. Pour les arbres isolés ou présentant un risque, des entreprises spécialisées dans l'élagage en **taille douce** sont consultées avant toutes décisions d'interventions afin de limiter au maximum l'impact de l'homme sur l'espace naturel.

Ainsi, à la demande de la Commune, les agents de l'unité de production Val de Loire de l'Office National des Forêts accompagnés des agents du service Nature se sont rencontrés au sein du Parc des Roches afin de déterminer ensemble des potentiels et des opérations à mener sur ce site.

Le site du Parc des Roches se constitue de deux grands ensembles distincts (en deux zones) séparés par une prairie :

Zone 1 : sa fonction première est l'accueil du public. L'ONF prévoit d'orienter son étude vers un diagnostic visuel et sonore de l'ensemble des arbres,

Zone 2 : forestière peu fréquentée par le public. L'ONF propose d'identifier et de programmer des interventions en faveur d'une **régénération naturelle**.



Au Parc Départemental de Trousse-Bois, géré par la Commune, une dizaine de **ruches** ont été installées dans le but de **sauvegarder et réintroduire**, l'abeille, espèce menacée, de préserver la biodiversité et permettre l'émergence d'une prise de conscience collective favorable à l'environnement.

De plus, en 2019, cinq brebis sont restées quelques mois en **éco-pâturage** à l'entrée du parc participant activement à la destruction des variétés invasives telles que le Cerisier Tardif. Cette action est reconduite pour l'année 2021.

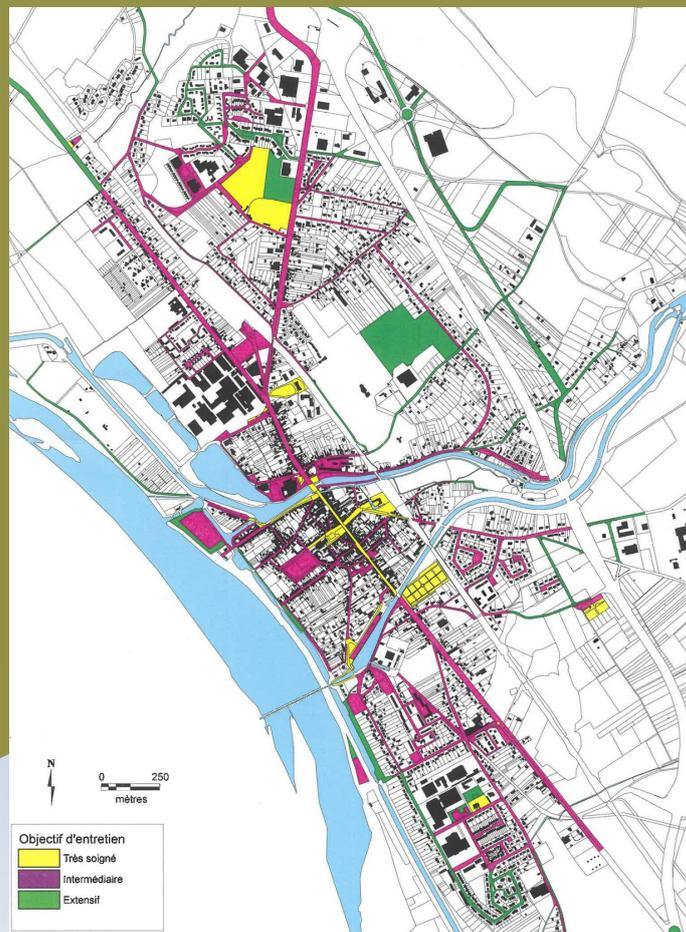
Gestion différenciée des espaces verts et du fleurissement

Gestion différenciée des espaces verts

Un programme de gestion différenciée afin de répondre aux enjeux budgétaires et environnementaux a été mis en place avec l'aide de la FREDON (Fédération Régionale de Lutte et de Défense contre les organismes Nuisibles), entraînant une autre façon de concevoir et d'entretenir les espaces verts.

Nous avons évolué dans nos pratiques de tontes selon les trois niveaux d'entretien suivants :

- **Entretien intensif** : Tonte moins rase qu'auparavant et ramassée en centre-ville et squares,
- **Entretien intermédiaire** : Tonte mulching dans les avenues parcs et plaines de jeux,
- **Entretien extensif** : Fauches tardives accompagnées de tontes mulching en milieux naturels.



La gestion différenciée a impliqué une réévaluation des usages de différents espaces. Aussi il a été décidé de végétaliser des espaces peu ou non utilisés tels que la circulation des promeneurs : des allées auparavant gravillonnées ont été ré-enherbées.

Cette démarche met en évidence la prise en compte de la réduction de la pénibilité mais aussi des coûts directs (financiers et énergétiques) d'entretien.

En effet, la **gestion différenciée** implique une recherche de diversité et d'adaptation constante des espaces verts au regard du contexte local.

Gestion différenciée du fleurissement

Aujourd'hui encore, l'entretien des pelouses, la taille des arbustes et le fleurissement sont entretenus et soignés quelque-soit l'endroit où l'on se trouve dans Briare.

Ce zonage, qui comprend le centre-ville, les avenues, les squares, parcs et milieux naturels nous a permis de faire évoluer les massifs de plantes annuelles dans les avenues (ilots directionnels) en vivaces.

Concernant la taille, des **formes libres** sont privilégiées dans certains massifs, dans les avenues, squares et milieux naturels. En revanche, en centre-ville et pour les ilots directionnels, une **taille structurée** reste privilégiée dans un souci de sécurité.

Nous poursuivons la restructuration de nos massifs en incorporant un paillage à base de broyage de végétaux.

Celui-ci est réalisé en régie avec des végétaux sains.

Il facilite l'arrêt des produits phytosanitaires et permet le maintien de l'humidité pour limiter nos fréquences d'arrosage.

L'objectif commun aux élus et aux jardiniers est de faire évoluer les espaces verts et le fleurissement par un zonage de la commune :

- Le centre-ville
- Les avenues et ilots directionnels
- Les parcs et squares

Ces zones sont travaillées de manières différentes.

Le centre-ville et les endroits stratégiques pour le tourisme bénéficieront d'un **fleurissement 4 saisons** avec fleurs annuelles et bisannuelles. Les avenues à massifs ont évolué vers des **massifs de vivaces**, tout en gardant une touche saisonnière.

Enfin, les parcs et squares, de nouveaux massifs ont été créés, notamment dans le square de la Mairie, du Quai Mazoyer et au niveau du parking des Anciens Combattants.

Le fleurissement hors sol a été réaménagé en supprimant des suspensions dans certaines avenues et en privilégiant un fleurissement dans les massifs et les jardinières.

Ce réaménagement facilite dorénavant l'entretien et permet de limiter l'arrosage.



Actions en faveur des ressources naturelles

Arrosage et économie d'eau

La gestion de l'arrosage se fait par aspersion programmée de nuit dans l'ensemble des parcs et jardins. Pour les bandes engazonnées en bord d'avenue nous utilisons des tuyères rotabuses, plus précises au niveau de leur diffusion par petits jets rotatifs qui annulent le phénomène de brouillard causé par les passages répétés des véhicules entraînant une perte en eau. Les massifs fleuris et arbustifs présents en bord de voirie (79) sont équipés d'un système **goutte à goutte programmable** variant selon les plantations entre 1,6 litres et 2,3 litres par heure.

Les choix de **végétaux arbustifs** peu gourmands en eau comme les spirées, cotonnéastres, éléagnus qui ont un panel varié de cultivars sont préférés dans les zones peu ou pas arrosées. L'incorporation d'**hydro-rétenteur** au moment de leur plantation est systématique.

En octobre 2020, des travaux de régénération qui consistent à réaliser du **sablage, décompactage** et du **semis** ont été effectués sur le terrain d'honneur et un terrain d'entraînement du stade afin de permettre une meilleure absorption de l'eau et un effet plus bénéfique de l'arrosage.

De plus, afin d'économiser l'eau, le service Nature utilise un **agent mouillant** en période estivale qui améliore la pénétration et la répartition de l'eau dans le sol. Cela favorise également l'enracinement grâce à une humectation en profondeur.



Récupération de l'eau de pluie

En 2019, la commune a fait installer une **cuve de récupération d'eau de pluie de 56 000ml** enterrée à usages extérieurs. L'eau récupérée permet le remplissage des tonnes qui servent à l'arrosage des suspensions et jardinières non équipées de gouttes à gouttes.

La balayeuse de voirie utilise également cette eau pour son fonctionnement lors du nettoyage des rues.



Paillage

De plus, un paillage par **bâche biodégradable** ou par mise en place de **copeaux de bois recyclés**

de nos interventions d'élagage est utilisé afin de limiter l'évaporation et la pousse des adventices.

Déchets verts

Les déchets verts collectés et stockés au niveau du dépôt communal « Bois Curé » sont broyés tous les deux ans par une entreprise spécialisée.

Un agriculteur les récupère et les réinjecte dans ses champs situés sur la commune de Briare afin d'**enrichir la terre cultivée**.



Méthodes alternatives d'entretien

Depuis 2012, nous sommes équipés de 4 sécateurs électriques. Ce matériel a eu un impact direct sur la qualité de travail et la rapidité d'intervention sur les arbres d'alignement présents en ville ne pouvant être gérés différemment qu'en taille de formation type tête de chat de par leur volume important.

Techniques préventives et curatives

En plus de l'utilisation de paillage et de bâche biodégradable, des plantes couvre-sols ont fait leur apparition dans les méthodes alternatives au désherbage chimique. On peut les trouver aux pieds des platanes de l'Avenue Leclerc notamment. Les techniques préventives n'ont pas leur place partout dans la commune. C'est ainsi que parallèlement des techniques curatives, constituant une autre alternative au désherbage chimique, ont été mises en place. On retrouve ainsi :

- Le **désherbage mécanique par balayage mécanisé** (la balayeuse communale de voirie est équipée dorénavant de balais désherbeurs) permet l'entretien de la chaussée,
- L'acquisition d'un **désherbeur mécanique STABNET120** en 2018 qui permet l'entretien et désherbage des allées gravillonnées,
- L'acquisition d'une **désherbeuse mécanique COCHET à brosses rotatives** en 2019 qui facilite l'entretien des trottoirs et des pieds de murs,
- Les **désherbeurs thermiques par flamme directe** à usage manuel.

Durant l'été 2019, 4 emplois saisonniers (20h/semaine) ont été en poste pour désherber manuellement (binette et sarcellette) les différentes voies et rues de la commune en complément des techniques citées ci-dessus. Cette démarche a eu un double effet : satisfaction des habitants et emploi de jeunes



L'engagement « 0 phyto » et le respect du vivant

La commune de Briare s'est engagée dans la **démarche « 0 phyto »**. Le traitement des herbes folles sur la commune est géré sans utilisation de désherbants chimiques et s'opère selon les techniques mentionnées ci-dessus. Le cimetière du Canal sera entretenu et nettoyé sans traitements chimiques à partir du 1er janvier 2022. Un nettoyage manuel des allées et des entre-tombes sera privilégié car la configuration du site et l'impact visuel envers les administrés permettent difficilement des options tels que **l'engazonnement** ou les **plantations de couvre-sols**.

De plus, afin de limiter les dégâts dus aux insectes ravageurs, nous intervenons de façon **préventive** avec l'utilisation de nématodes pour les traitements des sols..

Pour les marronniers présents sur l'ensemble de la ville nous utilisons contre la caméaria ohridélla un ensemble de **14 pièges à phéromones**.



Pour les pins et les cèdres nous appliquons deux techniques, pour les arbres d'une circonférence de moins d'un mètre cinquante nous installons des **éco-pièges** afin de capturer les chenilles au moment de leur procession.

De plus, à partir de fin mai nous utilisons des **pièges à phéromones de type « Procérex »**. Ceci représente pour les deux techniques un ensemble de 34 pièges.

Des répulsifs sont aussi utilisés afin de **repousser les sangliers**, de plus en plus présents et nombreux aux entrées de ville.

Un système d'**électro-répulsion** est utilisé pour la protection de l'église depuis 2015. Cela limite les dégradations dues aux pigeons.

Énergie

La commune a passé un marché d'amélioration de **performance énergétique** pour une période de 10 ans avec l'entreprise CITEOS en 2019 permettant à la fois de remplacer les lampes énergivores et de moduler l'éclairage en fonction des usages (passage progressif aux leds et gradation de 50% de l'éclairage public entre 22h et 6h).

Depuis 2017, deux bornes de recharge pour les voitures électriques sont à disposition des habitants en plein centre ville, à proximité du Centre Socio-culturel.

Le boulevard Loreau, l'Avenue de Lattre de Tassigny, le Champ de Foire et les rues adjacentes sont équipés de lanternes en Led depuis janvier 2021.

La commune a engagé **des travaux d'isolation thermique** dans deux bâtiments conséquents. Le Centre Socio-culturel et l'école du Centre se sont vus dotés d'une isolation par l'intérieur et de moyens de chauffage moins énergivores (remplacement de chaudières et pose de radiants suspendus) ainsi que le remplacement de fenêtres et de divers ouvrants. La commune envisage de poursuivre cette démarche en effectuant des travaux d'isolation thermique dans l'Hôtel de Ville.

Depuis le début de l'année 2021, Un **parc photovoltaïque** est actuellement en réalisation au lieu-dit « la Ballotière ». Ce projet représentera l'installation de 38 000 panneaux solaires sur une superficie de 15ha. Cet aménagement permettra, d'ici septembre prochain, d'alimenter en électricité approximativement 6 100 foyers/an.

Actions en faveur de la qualité de l'espace public

 **Valorisation du patrimoine Bâti et harmonisation du mobilier urbain**

Les façades de la commune, qu'elles soient municipales, commerciales ou privées, ont une importance prépondérante dans l'esthétique d'une ville, d'autant plus si celle-ci est visitée ou traversée par de nombreux touristes. Ainsi Briare œuvre pour la **beauté et la propreté des façades** à différents niveaux. La commune, dotée d'un dispositif, « l'opération façade », propose aux particuliers comme aux commerces une participation financière aux travaux de **restauration des façades** des bâtiments donnant sur les rues de la ville.

Certaines maisons de notre ville gardent en mémoire le **passé mosaïste** sur leurs frontons, d'autres se sont vues habillées de fresques réalisées par des **artistes de « street-art » reconnus**, que la résidence d'artistes du château de Trousse-Barrière a hébergé quelques mois et qui ont souhaité laisser une trace de leur passage à Briare.

Le groupe de travail Fleurissement et Esthétique de la Ville a décidé l'abattage en janvier dernier des prunus atteints et malades par un champignon « le Phellin » sur la Place de la République autour du monument « Bapterosses ».

Cette action a permis de **valoriser la vue** sur l'église et de magnifier celle-ci. Il est prévu de nettoyer par hydrogommage (technique 100% écologique) le monument « Bapterosses », classé Monument Historique, œuvre dominant cet espace public. Enfin, la nouvelle municipalité travaille sur une réflexion d'embellissement et de valorisation de ce lieu apprécié des briarois et des touristes, situé au cœur de la ville.

Le groupe de travail Fleurissement et Esthétique de la Ville, finalise sa réflexion sur le **remplacement du mobilier urbain** notamment celui qui sera implanté dans l'hyper centre afin d'harmoniser ce mobilier.

Il sera essentiellement constitué de **matériaux plus modernes** et actuels et dont l'entretien par les agents sera facilité. Progressivement c'est l'ensemble du territoire qui se verra doté d'un mobilier (bancs, bacs, corbeilles de ville) harmonieux selon les prescriptions d'un marché à bons de commande échelonné sur 4 ans.

Enseignes et politique d'affiche publicitaire

La municipalité maîtrise les autorisations d'enseignes et **limite les panneaux publicitaires** qui ont été actualisés en 2017.

Les panneaux « journal d'informations » lumineux datant de 2010 installés Boulevard Loreau et Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny vont être remplacés par des **panneaux modernisés** avec un affichage plus dynamique et surtout moins énergivores.

Qualité de la voirie et des circulations douces

Les installations municipales sont travaillées en accord avec l'Architecte des bâtiments de France et répondent autant que possible aux normes d'**accessibilité aux personnes à mobilité réduite**. La ville accueille de nombreux touristes en camping-car et notre commune est réputée pour cela, cependant leur stationnement est réglementé. Une aire d'accueil leur est proposée à proximité du camping municipal, une aire de vidange à proximité du pont-canal et il leur est interdit de stationner en bord de Loire ou de canaux. Enfin, tout le centre-ville est en zone 30 pour le confort et la sécurité des piétons et le stationnement est organisé en zone bleue pour **faciliter l'accès aux commerces**.

Un projet de revalorisation et d'embellissement des ronds-points situés hors agglomération est actuellement à l'étude en concertation avec le Conseil Départemental.

La ville de Briare, très riche en **circuits cyclo touristiques**, se trouve non seulement sur le passage de **Loire à Vélo** mais aussi depuis 2020 sur le circuit de la « **Scandibérique** », le plus long itinéraire cyclable et balisé de France, véritable invitation à la rencontre des canaux de Briare.

Le 22 juillet 2020 nos élus Loirétains au nombre d'une trentaine environ ont testé la portion Loirétaine (50 kms) de la Scandibérique en vélo (électrique) et furent accueillis à l'arrivée à Briare par Monsieur le maire de Briare, Pierre-François BOUGUET, en vélo également, pour les inviter à déguster une bonne glace au Pont Canal !



Propreté urbaine

Les agents municipaux travaillent chaque jour pour garder **propre et agréable** à vivre notre commune. Tout est mis en œuvre pour s'en assurer.

La collecte des déchets est gérée par un syndicat mixte. Trois collectes sont faites par semaine, deux concernent les déchets ménagers usuels, la troisième les emballages recyclables. Le SMICTOM a ouvert en 2015 une déchetterie intercommunale sur la commune de Briare et assure un ramassage annuel des encombrants. 14 points de tri sélectifs sont répartis sur la commune. Chaque année, le service Propreté Voirie ramasse 50T d'ordures ménagères et de dépôts sauvages.

Pour les touristes, Briare dispose de **6 sanitaires** ouverts au public en journée et nettoyés quotidiennement. Les sanitaires proches du pont-canal se sont vus modernisés en 2017, **s'intégrant au paysage** par un bardage en bois sur les conseils de l'Architecte des bâtiments de France, et intégrant un mur en émaux de Briare. De nouveaux sanitaires du même type que ceux du Pont-Canal ont été implantés à proximité du parc du Baraban, lieu touristique et de promenade habituel des Briarois. De plus, des **distributeurs de sacs** à déjections canines sont disposés sur les diverses places et lieux de promenade de la ville.

Le Conseil Municipal des Jeunes milite pour la propreté de la ville et incite les usagers, par la pose de panneaux encourageant la propreté, à **respecter l'environnement**. Une petite vidéo humoristique a été tournée par ce CMJ en 2017 qui incite également au **recyclage** et à la **gestion des déchets en ville**.



Film du Conseil municipal des jeunes de Briare

Sécurité et respect de l'espace public

La municipalité avec l'appui de la **police municipale** travaille sur l'installation d'un système de **vidéoprotection** afin de lutter contre l'insécurité et l'incivilité. 27 sites de vidéo-protection seront installés au cours de l'été 2021, notamment aux entrées et sorties de la commune et sur certains bâtiments municipaux, afin de renforcer la **sécurité des personnes et des biens**.

La police municipale, composée de **quatre agents** veille quotidiennement à assurer la **tranquillité** des briarais et briaraises. Durant les périodes de vacances, l'opération tranquillité vacances est un service gratuit à disposition des habitants.

En période estivale, une **brigade équestre** vient renforcer le dispositif de surveillance et de renseignement.



Des infrastructures et aménagements pour le bien-être des habitants et des touristes

Le développement des aires de jeux et des espaces sportifs dans les parcs et jardins

Les jardins publics de Briare offrent de **nombreux parcs et aires de jeux pour les familles**. Chaque parc bénéficie de jeux variés, adaptés aux enfants, classés par âge, leur offrant la possibilité de jouer, bouger, grimper, glisser, courir, ou même explorer.

Ils sont régulièrement remplacés et répondent aux normes de sécurité en vigueur. (8 aires de jeux dans les parcs et jardins) de plus, un **city Park** accueille gratuitement les jeunes désireux de pratiquer une activité sportive comme le football ou le basketball. De même, la commune s'est équipée d'un **skate-park**. Ces équipements sont situés dans l'enceinte du complexe sportif du **gymnase, du dojo et du tennis couvert**.

La commune dispose d'un **stade vélodrome**. Un terrain d'honneur et des terrains d'entraînement composent cet aménagement. Elle est dotée également de cours de tennis extérieurs, rénovés en 2019, situés à proximité du **Centre Socio-Culturel**. En 2019, la commune a fait installer une **nouvelle aire de jeux** rue Clément Marot afin de proposer aux riverains de ce quartier un espace convivial et familial.

Le service Nature a pour sa part effectué l'abattage d'un arbre, le nivellement du terrain afin de préparer l'installation des équipements. Il a ensuite effectué, une fois l'installation terminée, l'aménagement du pourtour de cet espace de jeux. Chacun de ces parcs et aires de jeux est **soigneusement entretenu**, contrôlé et bénéficie d'un **nettoyage quotidien**. Les parcs et jardins sont également aménagés afin de pouvoir pique-niquer dans un cadre agréable et propre.



La rénovation du centre aquatique de l'Île Verte

Le Centre aquatique l'Île Verte, géré par la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye, est en cours de rénovation afin de proposer dès sa réouverture un nouvel aménagement répondant aux normes environnementales.

Ce projet a pour objectif d'agrandir l'espace existant en y intégrant des **nouveaux équipements** destinés au **bien-être et à la détente**.



La création d'un pôle Petite-enfance

La Communauté de Communes Berry Loire Puisaye est actuellement en train de créer un Pôle Petite-enfance qui sera situé à proximité du stade. Le terrain a été proposé à la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye par voie de bail emphytéotique par la commune de Briare. L'environnement étant mixte (habitat, activités, commerces, axe routier), l'architecte a souhaité concevoir un bâtiment qui abritera les enfants, avec une forme repliée sur elle-même mais ouverte sur un patio central. La capacité d'accueil sera de 30 berceaux avec 12 lits pour les petits et 20 pour les grands, sachant que tous ne seront pas occupés en même temps. La capacité d'accueil sera modulable selon les créneaux.

La structure sera en **ossature bois et bardage bois**. La forme sera en toiture terrasse, avec une partie du bâtiment plus haute pour une bonne visibilité depuis la rue. Des **émaux de Briare** seront prévus en décoration en façade, avec un effet visuel lorsqu'on passera le long du bâtiment.

La construction du lotissement communal « le Clos du Canal Neuf »

La municipalité crée actuellement un lotissement communal réparti en 11 lots, route d'Ouzouer, afin d'accueillir de nouveaux administrés en leur proposant un **aménagement adapté**. Ces terrains sont vendus entièrement viabilisés et à prix coutant, facilitant ainsi l'**accès à la propriété** aux jeunes briarois.

La nouvelle délégation du gîte d'étapes – Maison éclusière

Un gîte d'étapes a été aménagé par la commune dans une maison éclusière située à proximité du Pont-Canal. Cette structure, ouverte de juin à septembre, composée de 15 couchages, proposera des **animations**, une **restauration rapide** en favorisant les **produits locaux**, une location et prestation de services de **réparation de vélos**. Le futur délégataire va opter dans cet établissement à promouvoir le **Slow tourisme** et ainsi accompagner les visiteurs dans une démarche de recherche de **bien-être et de quiétude** en valorisant le **respect de la nature**.

MERCI !

Mesdames et messieurs les membres du conseil national des villes et villages fleuris, Nous, membres du groupe de travail « Esthétique et Fleurissement de la ville », nous vous disons Merci !

Merci d'abord d'avoir parcouru les lignes de cet ouvrage à la découverte de notre jolie ville de Briare.

Mais surtout Merci de nous avoir permis de le rédiger et de nous avoir guidé dans sa conception. La plupart des membres du groupe de travail sont nouvellement élus. Tous savaient apprécier le fleurissement et la beauté naturelle de notre ville, mais très peu connaissaient le travail des agents de la ville pour arriver à ce résultat, très peu connaissaient les investissements nécessaires, et très peu encore appréhendaient la grande richesse de notre faune et de notre flore, qu'elle soit naturelle ou travaillée de la main de l'homme.

La rédaction de cet ouvrage est pour nous, l'occasion de prendre du recul sur notre esthétique urbaine, de l'analyser dans ses pratiques et dans son rendu visuel, de remettre en question certaines habitudes, de progresser dans le respect de l'environnement, de se poser les bonnes questions sur les attentes de la population.

Par ce travail régulier et votre visite, Briare évolue, se transforme, se réinvente, pour répondre aux exigences environnementales, et offrir une meilleure qualité de vie aux Briarois.

Encore une fois, **MERCI !**



Ce dossier à été réalisé par

Monsieur Pierre-François BOUGUET, Maire de Briare

Madame Valérie VICHERAT, 1ère Adjointe

Monsieur Alain CHARMETANT, Adjoint au tourisme

Monsieur Laurent LHOSTE, Adjoint à la sécurité, circulation, voirie et aux espaces verts

Madame Edwige SIGNORET, Adjointe à la culture, communication, associations, fêtes et cérémonies

Mme Jacqueline LAURENT, Adjointe aux affaires familiales, scolaires et sociales

Monsieur Dominique GIRAULT, Adjoint aux bâtiments et espace public

Monsieur Marcel DEPARETERE, Conseiller municipal délégué aux travaux, voirie et espaces verts

Madame Émilie BOURY, Responsable des services techniques

Madame Delphine ROUHAUD, Assistante de direction des services techniques

Monsieur Pascal CHARPIN, Responsable du Service Nature

Madame Maïté BARANGER, Responsable Culture et Communication

Crédits photos

Michel Mouraux

Pascal Rousseau

Sandra Mascart

Nicolas Devaux

Pierre-Alain Demol

Natou Houlbert

Mairie de Briare



Mairie de Briare
Place Charles de Gaulle
45250 Briare

